



PROCÈS-VERBAL
2^e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École Notre-Dame-Saint-Joseph
le mercredi, le 6 décembre 2023 à 19 h

1. Ouverture de la séance

Mme Lépine accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h03.

2. Présences

Les membres ont écrit leur présence sur la liste de présence.

3. Questions du public

Aucune question

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Nathalie Thériault et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

06-12 CÉ-23/24- 25

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023

Il est proposé par Mme Myliane Lefebvre et résolu:

QUE le procès-verbal du 28 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.

06-12 CÉ-23/24- 26

Adopté à l'unanimité

6. Mot de la direction

Mme Marie-Josée Lépine souhaite la bienvenue à tous les membres.

7. Mot du président

M. Christian Malo souhaite la bienvenue à tous les membres et manifeste le soutien aux enseignants en ce contexte de négociations.

8. Budget révisé du service de garde

Mme Myliane Lefebvre explique le budget révisé du service de garde de l'année 2023 à l'aide du document envoyé. Il est proposé par Mme Arlène Poudrier et résolu :

QUE le budget du service de garde soit adopté tel que déposé.

06-12 CÉ-23/24- 27

Adopté à l'unanimité

9. Suivi projet éducatif et du plan d'action

Mme Marie-Josée Lépine présente le vidéo qui fait la promotion du projet éducatif de l'école qui sera disponible sur le site internet de l'école ainsi que le plan d'action élaboré pour les années futures.

10. Code de conduite amendé

Conformément à la directive ministérielle, les cellulaires, les montres intelligentes, les écouteurs sans fil, les tablettes électroniques, le lecteur multimédia, console et les jeux électroniques sont maintenant interdits dans les écoles. C'est pourquoi Mme Lépine explique l'ajout du règlement au code de vie.

Il est proposé par Mme Ariène Poudrier et résolu :

QUE le code de vie amendé soit approuvé tel que déposé.

06-12CÉ-23/24- 28

Approuvé à l'unanimité

11. Le marché des fêtes

Mme Marie-Josée Lépine présente le marché des fêtes qui aura lieu le 7 décembre prochain. Les fonds amassés serviront pour financer les activités scolaires des élèves durant l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Annie Gendron et résolu :

QUE le marché des fêtes soit approuvé tel que déposé.

06-12CÉ-23/24- 29

Approuvé à l'unanimité

12. Don des caisses Desjardins

Mme Lépine explique que la caisse Desjardins a remis à l'école un montant de 4300\$. Celui-ci sera déposé dans le fond à destination spéciale pour les activités-écoles.

Il est proposé par Mme Carolane Brown-Smith et résolu :

QUE le don des caisses Desjardins soit approuvé.

06-12CÉ-23/24- 30

Approuvé à l'unanimité

13. Le projet Force : rencontre avec l'auteur Carine Paquin

Mme Marie-Josée Lépine présente le projet de Samuel Provencal, élève de 2^e année qui aimerait faire venir l'auteur Karine Paquin. Cette rencontre se vivra en virtuel auprès des élèves du 1^{er} cycle.

Il est proposé par Mme Ariène Poudrier et résolu :

QUE le projet Force : rencontre avec l'auteur Carine Paquin soit approuvé tel que déposé.

06-12CÉ-23/24- 31

Approuvé à l'unanimité

14. OPP

L'OPP aimerait organiser un événement pour la semaine de la persévérance scolaire. De plus, Mme Comtois planifie déjà les besoins pour les plates-bandes du printemps.

15. Coups de cœur

Mme Julie souligne les projets des élèves de 5e année en lien avec un pays dans le monde. Les présentations étaient stimulantes et les élèves étaient intéressés. Elle souligne également le début du conseil étudiant qui implique les élèves de 6^e année. Ceci permet de donner une voix aux élèves et leur permet de s'impliquer davantage dans la vie de l'école.

Mme Arlène souligne le début du tutorat au préscolaire avec les plus grands qui viennent lire des histoires aux plus petits et du soutien de l'éducateur spécialisé, Alexandre D'amour-Ouellet, au préscolaire qui est coloré et engagé. Mme Arlène a beaucoup apprécié la photo scolaire de cette année.

Lorraine souligne l'apport de Vanessa Lamontagne, l'orthopédagogue, qui vient soutenir les enseignantes du préscolaire.

Mme Annie Gendron souligne le succès du tournoi de soccer de M. Gyslain.

Mme Sonia souligne l'expertise des arbitres au hockey à Notre-Dame. M. Letellier souligne l'apport de tous les enseignants et du personnel de soutien en ce contexte de négociations.

16. Autres sujets

Aucun autre sujet

17. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Sonya Leroux et résolu:
QUE la séance soit levée à 20h34.

06-12CÉ-23/24- 32

Adopté à l'unanimité

Christian Malo, président

Marie-Josée Lépine, directrice